

Intercommunales

Les Heures Claires , SCRL

L'Assemblée générale ordinaire se réunira le mercredi 21 décembre 2022 à 18h30 au C.A.H.C, Avenue Reine Astrid,131 à 4900 Spa dans la Salle la « Bonbonnière ».

Ordre du jour

1. Désignation des scrutateurs ;
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 20 juin 2022 ;
3. Désignation d'administrateurs ;
4. Approbation du plan financier triennal et du budget 2023.

Conformément à l'article L1523-13 du CDLD, la séance de l'Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées depuis 6 mois sur le territoire d'une des communes, provinces ou CPAS associés.